



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/25
15 avril 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

OMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-douzième réunion
Montréal, 12 - 16 mai 2014

PROPOSITION DE PROJET : COLOMBIE

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche) PNUD et PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Colombie

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan d'élimination des HCFC (phase I)	PNUD (agence d'exécution principale), PNUE

(II) DONNÉES LES PLUS RÉCENTES COMMUNIQUÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 7 (annexe C, groupe I)	Année : 2012	285,5 (tonnes PAO)
---	---------------------	--------------------

(III) DONNÉES LES PLUS RÉCENTES DU PROGRAMME SECTORIEL DE PAYS (tonnes PAO)							Année : 2012		
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC	0,2	181,7	10,7	2,2	89,8	0,8			285,5

(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009 – 2010 :	225,6	Point de départ des réductions globales durables :	225,6
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	78,91	Restante :	146,63

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2014	Total
PNUD	Élimination de SAO (tonnes PAO)	2,9	2,9
	Financement (\$US)	161 250	161 250

(VI) DONNÉES DE PROJET		2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	s.o.	s.o.	225,60	225,60	203,04	s.o.	
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	s.o.	225,60	225,60	203,04	s.o.	
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts de projet	6 021 483	0	550 000	0	150 000	0	6 721 483
		Coûts d'appui	451 611	0	41 250	0	11 250	0	504 111
	PNUE	Coûts de projet	50 000	0	50 000	0	0	0	100 000
		Coûts d'appui	6 500	0	6 500	0	0	0	13 000
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)	Coûts de projet	6 071 483	0	600 000	0	0	0	6 671 483	
	Coûts d'appui	458 111	0	47 750	0	0	0	505 861	
Total des fonds demandés aux fins d'approbation lors de la réunion (\$US)	Coûts de projet	0	0	0	0	150 000	0	150 000	
	Coûts d'appui	0	0	0	0	11 250	0	11 250	

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Colombie, le PNUD, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a soumis à l'examen du Comité exécutif, à sa 72^e réunion, une demande de financement pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹ (phase I, troisième tranche) pour un montant total de 150 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 11 250 \$US pour le PNUD uniquement. Cette présentation comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH ainsi que les plans de mise en œuvre pour 2014 et 2015. Cette tranche est la dernière tranche de la phase I du PGEH.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

2. Un projet approuvé lors de la 60^e réunion avant le PGEH pour l'élimination de 46,20 tonnes PAO de HCFC-141b et de 9,82 tonnes PAO de HCFC-22 comme agents de gonflage pour la fabrication de réfrigérateurs domestiques a été achevé en janvier 2013. Les activités visant la consolidation du réseau de récupération, recyclage et régénération (RRR) ont permis de sélectionner 18 centres de collecte, qui ont reçu de l'équipement supplémentaire; les modèles d'activités opérationnelles pour le réseau RRR ont également été définis. Neuf cent soixante-huit techniciens ont été certifiés conformément aux normes de « manipulation environnementale de frigorigènes », et cent instructeurs ont été formés. De plus, 19 formateurs ont participé à un atelier sur la « norme ASHRAE relative à la gestion des opérations et de la performance ». On a organisé 20 ateliers régionaux sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération, y compris une démonstration sur les hydrocarbures comme produits de substitution directe et le kit de nettoyage à base d'hydrogène, avec la participation de 762 techniciens. Afin d'éliminer l'emploi du HCFC-141b pour le nettoyage des cycles de réfrigération en cours d'entretien, 165 kits de nettoyage ont été fournis aux techniciens, et 23 ateliers de formation associés ont été menés. On a aussi procuré 5 000 manuels techniques sur les kits de nettoyage à base d'azote.

3. Le PGEH prévoyait de l'assistance technique pour l'élimination de la consommation de HCFC-141b comme solvant dans la fabrication d'aiguilles hypodermiques et comme agent de nettoyage d'appareils électroniques. Le fabricant d'aiguilles hypodermiques a modifié son procédé de fabrication, et une évaluation préliminaire des solutions de rechange à faible impact sur le climat a été effectuée. On a préparé un rapport technique sur les substances susceptibles de remplacer le HCFC-141b comme agent de nettoyage d'appareils électroniques, ainsi qu'un rapport similaire à l'intention du secteur des aérosols.

4. En vue de renforcer le cadre réglementaire pour l'élimination des HCFC, une résolution adoptée à la fin de 2012 prévoyait un système de quotas pour les importations de HCFC en vertu de mesures de réglementation des SAO existantes. En 2013, une autre résolution a interdit la fabrication et l'importation de réfrigérateurs, congélateurs et réfrigérateurs-congélateurs combinés à base de HCFC. Cinq identificateurs de mélanges de frigorigène ont été fournis au service des douanes, 19 ateliers ont été organisés à l'intention des procureurs, avocats du droit de l'environnement et juges, et le pays participe à un programme volontaire d'échange d'information sur les aspects électroniques du commerce de SAO en 2012 et 2013². Sept bulletins sur l'ozone traitant des différentes activités menées en vertu du PGEH ont été publiés, dix entrevues radiophoniques ont été réalisées et des activités ont été menées dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone dans 12 villes.

5. Sur les 600 000 \$US approuvés pour la deuxième tranche, 178 330 \$US (29,7 pour cent) ont été décaissés, et 304 742 \$US ne sont pas encore programmés. La première tranche de 450 000 \$ US a été

¹ Le PGEH pour la Colombie a été approuvé par le Comité exécutif à sa 62^e réunion, afin de réduire la consommation de HCFC de 10 pour cent par rapport à la consommation de référence d'ici le 1^{er} janvier 2015.

² Initiative du PNUE pour le consentement préalable en connaissance de cause en vue de réglementer le commerce des SAO.

décaissée à 97,8 pour cent, et 99,3 pour cent du montant de 5 621 483 \$US approuvé lors de la 60^e réunion précédant l'approbation du PGEH pour le projet du secteur de la mousse a été décaissé.

Plans annuels de mise en œuvre

6. La consolidation du réseau RRR par l'entremise d'ateliers, guides et de diffusion d'information sera menée à bien. On organisera 15 ateliers de formation nationaux et régionaux sur les bonnes pratiques à l'intention des techniciens en réfrigération. Six cents techniciens en réfrigération seront certifiés en conformité avec les normes de compétence au travail. Deux séminaires nationaux fourniront de l'information aux utilisateurs finals en vue de promouvoir les technologies à faible potentiel de réchauffement global (PRG) et d'améliorer l'efficacité énergétique; et 16 ateliers à l'intention des utilisateurs finals (p. ex. chaînes de supermarché et d'hôtel) seront organisés. Il est prévu de visiter 200 utilisateurs finals de HCFC et de réaliser deux projets pilotes de démonstration. Quinze ateliers de formation supplémentaire sur l'utilisation du kit de nettoyage seront organisés à l'intention des techniciens et des entreprises du secteur de la réfrigération, conjointement avec des ateliers sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération. Mille autres exemplaires des lignes directrices concernant les bonnes pratiques en matière de réfrigération seront distribués, l'accent étant mis sur les activités de nettoyage.

7. Une stratégie de remplacement des HCFC comme agents propulseurs, solvants, agents d'extinction d'incendie et agents de nettoyage sera finalisée, un rapport technique sur les solutions de rechange pour ces applications sera publié et une base de données sur la consommation de HCFC pour les usages émissifs sera actualisée. On organisera un atelier à l'intention des utilisateurs finals sur les substances de remplacement.

8. La législation nationale sur les SAO sera restructurée en une seule loi administrative regroupant toutes les dispositions juridiques adoptées jusqu'à présent. Des activités de sensibilisation du grand public continueront d'être menées. L'unité de gestion de projet poursuivra la préparation du rapport de mise en œuvre et l'application de son programme de surveillance.

9. Le budget prévu pour les activités énumérées ci-dessus nécessitera le décaissement de tous les fonds disponibles en vertu de la phase I du PGEH, et des activités devraient être achevées d'ici la fin de 2015.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Système d'octroi de permis et de quotas

10. Le Secrétariat a reçu une lettre du gouvernement confirmant la mise en place d'un système national exécutoire d'octroi de permis et de quotas pour les importations de HCFC capable de garantir le respect, par le pays, du calendrier d'élimination des HCFC du Protocole de Montréal pour toute la durée de l'accord.

Consommation en 2013 et rapport de vérification

11. Le Secrétariat a prié le PNUD de communiquer les données disponibles sur la consommation en 2013 et d'indiquer si un rapport de vérification pourrait être transmis à temps pour la 72^e réunion. Le PNUD a inclus dans sa réponse le quota d'importation de HCFC pour 2013, ainsi que des informations provenant de la « base de données sur le commerce extérieur » du Ministère du commerce, de l'industrie

et du tourisme. Alors que le quota de 225,04 tonnes PAO pour 2013 est légèrement inférieur à la valeur de référence de 225,04 tonnes PAO, les importations réelles figurant dans la base de données s'élèvent à moins de 183,30 tonnes PAO (c'est-à-dire 18,7 pour cent de moins que la valeur de référence). En conséquence, la Colombie respecte vraisemblablement la consommation maximale autorisée en vertu du Protocole.

12. Le PNUD a par ailleurs souligné que les données sur la consommation nationale devraient être finalisées avant la 72^e réunion et que le rapport de vérification devrait être mis à disposition au cours de la semaine de la réunion. Le Secrétariat rendra compte de l'évolution de la situation au cours de la 72^e réunion. Dans ce contexte, le Secrétariat aimerait préciser que la tranche demandée constitue la dernière tranche de la phase I du PGEH pour la Colombie, et qu'il semble indiqué de vérifier la première année soumise à un objectif de conformité, en tant que condition préalable à la diffusion finale de la tranche. Le Secrétariat a ajouté une disposition dans la décision recommandée autorisant le Comité exécutif à approuver la demande de tranche, mais en accordant un certain délai pour le transfert de fonds au PNUD de manière à donner le temps nécessaire au Secrétariat pour déterminer si le rapport satisfait les exigences de vérification et si l'objectif de conformité a été respecté.

Activités en rapport avec les utilisateurs finals

13. Le Secrétariat a demandé un complément d'information ayant trait aux activités associées aux utilisateurs finals. Le PNUD a répondu qu'en ce qui concerne les utilisateurs finals du secteur de la réfrigération et de la climatisation, l'Unité nationale d'ozone (UNO) les tient informés des politiques et règlements en matière de SAO, des solutions de rechange et des activités menées aux fins de mise en œuvre; recueille des données sur les technologies installées et pratiques d'entretien appliquées, ainsi que sur les tendances de marché; et conseille sur le remplacement des systèmes de réfrigération et de climatisation existants. Le PNUD a ajouté qu'à l'heure actuelle, l'UNO collabore avec l'Association des exportateurs de fleurs colombiens à la reconversion, dans une ferme, d'une chambre froide pour l'entreposage des fleurs à une technologie de frigorigène à base d'hydrocarbure, et explore les procédures, les exigences en matière de sécurité et les conditions de reproduction de l'expérience. L'UNO étudie également en collaboration avec un établissement financier la possibilité d'adopter des technologies de remplacement à faible PRG dans l'une de ses succursales et de faire de même dans le reste de l'organisation. La reconversion initiale d'un supermarché à un frigorigène à base de CO₂ a été étudiée mais n'a pas progressé.

14. Pour ce qui est des progrès accomplis dans les secteurs générateurs d'émissions, le PNUD a indiqué que suite à la finalisation des activités d'assistance technique aux fabricants de solvants, d'agents de nettoyage et d'aérosols, ces utilisateurs finals pourront bénéficier d'un certain délai pour modifier leurs procédés et adopter une substance de remplacement sans HCFC. L'UNO a déjà discuté avec les parties prenantes de l'interdiction de ces applications, et des règlements seront établis, dès que des solutions de rechange seront disponibles sur le marché local.

Modèle d'activités pour le réseau RRR

15. Le Secrétariat a demandé un complément d'information sur le modèle d'activités pour le réseau RRR qui a été mis au point. Le PNUD a fait savoir que le réseau se compose de cinq centres de régénération et de 18 centres de collecte de portée régionale. Le modèle définit les rôles des différents intervenants et les flux de frigorigènes collectés et régénérés. Il établit les coûts et prix des différentes interactions entre les parties prenantes ainsi que la façon dont le mécanisme devrait fonctionner.

Formation sur la conversion aux technologies à hydrocarbures

16. En ce qui a trait aux ateliers sur l'utilisation des hydrocarbures comme produits de substitution dans les équipements de réfrigération existants, le PNUD a souligné que ces ateliers mettaient l'accent sur la promotion de l'utilisation de kits de nettoyage; toutefois, l'un des sujets abordés est la façon de charger et décharger les hydrocarbures dans les systèmes de réfrigération et de climatisation domestiques. Cela est dû, selon le PNUD, à la disponibilité sur le marché colombien de réfrigérateurs importés et fabriqués localement utilisant du HC-600a. Le PNUD a indiqué que l'on cherche surtout à accroître la sensibilisation des techniciens et à mettre l'emphase sur la sécurité, en particulier pour les frigorigènes inflammables. Il a enfin souligné que certains techniciens procèdent actuellement au remplacement du CFC-12 dans les réfrigérateurs et du HCFC-22 dans les climatiseurs par des hydrocarbures. C'est la raison pour laquelle il semblait essentiel d'organiser des formations sur les bonnes pratiques et les mesures de sécurité en matière de manipulation des hydrocarbures dans le pays.

Conclusion

17. Le pays semble respecter les objectifs de réglementation du Protocole de Montréal ainsi que les objectifs spécifiés dans l'Accord du PGEH pour 2013. Le système d'octroi de permis et de quotas semble fonctionner. La mise en œuvre de la deuxième tranche a évolué comme prévu. Les activités de reconversion dans le secteur de la mousse ont été menées à bien. Cinq cent soixante-huit techniciens, soit 142 pour cent de ce qui était prévu à l'origine, ont été formés et certifiés au cours des deux dernières années. Le nombre d'ateliers destinés aux techniciens en réfrigération est, par ailleurs, passé de 14 à 20. Les activités d'assistance technique devraient être achevées d'ici le début de 2015. L'état de mise en œuvre des activités lancées lors des tranches précédemment approuvées est assez avancé. Presque 30 pour cent du financement approuvé pour la tranche précédente a été décaissé. La mise en œuvre du PGEH ainsi que le plan d'activités pour la prochaine année semblent atteindre les objectifs établis pour la phase I du PGEH, qui se termine en 2015.

RECOMMANDATION

18. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur le plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) (phase I, deuxième tranche) pour la Colombie;
- b) Prie le gouvernement de la Colombie, le PNUD et le PNUE de présenter le rapport d'achèvement de projet à la deuxième réunion du Comité exécutif en 2016.

19. Le Secrétariat du Fonds recommande en outre l'approbation globale de la troisième tranche de la phase I du PGEH pour la Colombie, ainsi que du plan de mise en œuvre 2014-2015 correspondant, avec les coûts d'appui associés figurant ci-après, étant entendu que les fonds approuvés ne seront pas transmis au PNUD tant que le Secrétariat n'aura pas reçu un rapport de vérification confirmant que le gouvernement de la Colombie a respecté les dispositions du Protocole de Montréal et de l'accord entre le gouvernement et le Comité exécutif en 2013.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	150 000	11 250	PNUD
